

A LA LEGISLATURE

CE QUI INTERESSE MONTREAL.

Demain, à 10 heures, au Palais législatif, à Québec, sir Lomer Gouin, accompagné de tous ses ministres et de tous les députés, recevra les délégations qui viendront de Montréal et qui représenteront: la Cité de Montréal, le "Board of Trade", la Chambre de Commerce, l'Association Immobilière, la Ligue des hommes d'affaires, et en un mot tous les citoyens qui s'intéressent aux affaires municipales de la Métropole et qui voudront exprimer leurs vues, donner leur opinion sur les sujets qui sont actuellement devant la Législature.

Il sera particulièrement question du bill Langlois pourvoyant à la réduction du nombre des échevins et à la création d'un Bureau de Contrôle.

L'opinion de la "Presse" sur ces deux questions est bien connue. 1^o. Il faut de toute nécessité réduire le nombre des échevins; un échevin par quartier suffit amplement, et la course au patronage sera ainsi moins intense, moins violente, moins acharnée. D'autant plus que peu à peu les quartiers s'ajoutent aux quartiers, et que le nombre des échevins, si lous ne simplifions pas notre représentation municipale, se chiffrera bientôt dans la centaine. C'est ainsi que, lorsque les amendements à la Charte seront adoptés, la Ville de Montréal aura été augmentée de trois quartiers, (Laurier, Maisonneuve et de Lorimier), et que le nombre des échevins s'accroîtra en conséquence.

Tout le monde sent et comprend qu'il faut, pour la bonne administration de notre ville, réduire le nombre des échevins.

2^o. Mais il y a un projet auquel la population canadienne-française ne pourra jamais trop s'opposer: c'est celui du Bureau de Contrôle proposé par le "Board of Trade", et dont M. Langlois s'est fait le porteur à la Législature.

Ce Bureau de Contrôle électif, et dominant, écartant de toute son autorité morale le Conseil municipal choisi par les quartiers séparément, voilà ce qu'il faut combattre et détruire dans l'œuf.

La minorité tentant de gouverner à sa guise la majorité, c'est, au fond, la pensée des promoteurs de ce Bureau de Contrôle dont la constitution et les pouvoirs sont contenus en clauses étonnantes, renversantes dans le bill Langlois.

C'est cette partie du bill que la députation de Montréal devrait aller combattre demain à Québec. Qu'on y aille en foule, car les promoteurs de la mesure sont ardents, décidés.

Il faut que le Premier Ministre, ses collègues et toute la députation sachent bien à quel point ce projet est détestable et jusqu'à quel point, aussi, il est énergiquement repoussé par l'élément qui compose la majorité de la Ville de Montréal, comme il constitue la majorité dans cette Province.

Créer un pareil Bureau de Contrôle, ce serait pour la Législature violer, de propos délibéré, les droits et les privilèges les plus sacrés de la majorité de la Métropole. Nous avons confiance qu'on ne le fera pas; mais il n'est pas inutile que la députation soit nombreuse à Québec pour le faire comprendre à qui de droit.

D'ailleurs, la clause 10 des amendements à la Charte proposés à la Législature, contient un projet de "Commission technique ou de travaux publics" qui donnera amplement satisfaction à la population de Montréal: c'est le projet Lapointe. On a faussement dit—hier encore, dans certains journaux—que par ce projet on voulait créer "une commission composée d'ingénieurs nommés à vie et indépendants du Conseil qui les aura nommés." En faisant de pareilles affirmations on fait preuve d'une évidente mauvaise foi, car la clause du projet Lapointe contient tout autre chose. 1^o. La Commission technique ne serait pas nommée à vie mais "durant bonne conduite", et ses membres "pourraient être démis pour bonne et valable raison par un vote des deux tiers de tout le conseil." 2^o. Les membres de la Commission ne seraient pas indépendants du Conseil qui les auraient nommés, puisque "leurs décisions pourraient être renversées par un vote des deux tiers des membres de tout le conseil."

Mais en vertu du projet Lapointe les membres de cette commission qui serait composée de chefs de départements auraient toute l'indépendance et toute la stabilité voulue pour se prononcer, émettre leurs opinions, dresser leurs plans et les exécuter, discuter, etc., et, surtout, pour y mettre l'esprit de suite et d'ensemble si nécessaire au succès. Actuellement, cette indépendance des chefs de départements est absolument nulle; de là les regrettables choses qui se produisent dans l'administration.

Nous voudrions, cependant, que le projet Lapointe se complétât de l'engagement des employés d'un département par le chef de ce département.

Un confrère conseille de composer cette Commission des présidents des Commissions permanentes et des chefs des différents services; ce serait tomber de Charybde en Scylla. Pas d'échevins dans cette Commission de travaux publics; il n'y a rien d'anormal là-dedans, ni d'anti-démocratique, puisque le Conseil est suprême et peut approuver ou rejeter les propositions et plans de la Commission technique.

Adhérons au projet Lapointe et repoussons de toute notre énergie le projet du Bureau de Contrôle; voilà notre motto, et celui de tous les gens véritablement sérieux.

A une assemblée du Conseil de Ville de Westmount, samedi soir, il a été question de la Commission des Utilités publiques que doit instituer le gouvernement de Québec. L'échevin Hyde a exprimé l'espoir que cette commission aura le pouvoir de fixer les taxes ou les prix des choses d'utilité publique offertes par une ou des compagnies, dans le cas où il serait impossible d'en arriver à une entente raisonnable.

Nous avons toujours compris qu'il en serait ainsi; pour nous c'était le grand point de la question. Ce pouvoir a été donné à la Commission des Chemins de fer qui est le prototype de la Commission des Utilités publiques, et elle l'a exercé lorsqu'elle a fixé les taxes de passage par mille et imposé des taxes de troisième classe sur les chemins de fer. Si la mesure du gouvernement ne contenait pas une pareille disposition, elle manquerait d'une chose essentielle; ce serait une lacune que nous ne pourrions que regretter.

Mais n'anticipons pas, et attendons que le projet de loi soit devant nous avant de le discuter et l'approuver.

LA CAUSE DE LA MORT DU JEUNE GABRIEL PICOTTE

A l'enquête du coroner, le témoignage des médecins établit que l'enfant a succombé à la méningite tuberculeuse.—Une recommandation opportune du jury.

Au mois de novembre dernier, Gabriel, âgé de sept ans, enfant du Dr J. N. Picotte, 703 rue Ste Catherine-Est, se plaignit, un jour en revenant de l'école, d'avoir été frappé sur la tête, par son professeur. Le docteur constata, qu'en effet, le petit écolier avait une osségu comme une noisette, près de l'occiput. L'enfant est mort, vendredi dernier. Le soir, il y eut autopsie et le coroner a tenu, samedi, une enquête sur le cadavre, dans le but d'établir les causes du décès.

Le premier témoin entendu fut le Dr PICOTTE.

Il dit qu'avant le jour où son enfant est mort, il avait une bonne santé, il était fort pour son âge. Lorsqu'il retourna de l'école, la mère s'aperçut qu'il avait une osségu comme une noisette, près de l'occiput. L'enfant est mort, vendredi dernier. Le soir, il y eut autopsie et le coroner a tenu, samedi, une enquête sur le cadavre, dans le but d'établir les causes du décès.

A suivre sur la page 5

LE NIAGARA EST BARRE PAR LA GLACE ET CAUSE DES DEGATS D'UN MILLION

Pour la deuxième fois la voix des chutes se tait. --- Les banquettes du lac dégagent le pont de glace au-dessous de la cataracte et le niveau de l'eau monte de quarante à cinquante pieds.

Buffalo, 12 — Pour la seconde fois cette année, le tonnerre du Niagara s'est tu. Le phénomène s'est produit d'abord en février dernier, à la suite d'un fort vent de nord; la cataracte a été mise à sec, et maintenant, à la suite d'un gros vent de sud-ouest, la rivière est gelée complètement d'une rive à l'autre.

Une température extraordinaire a produit des choses inimaginables. Mercredi dernier, une bourrasque, la



Le débordement du Niagara. — La flèche indique l'usine d'énergie de la "Ontario Electric Company", construite à quarante pieds au-dessus du niveau ordinaire de l'eau, au pied des chutes. Les machines de cette usine sont inondées.

plus forte de la saison et la plus violente que le bureau météorologique ait enregistrée depuis sa fondation, a soufflé du sud-ouest et suivant les lacs et la rivière Niagara, a semé la ruine et la désolation. Les glaces du lac Erie ont été chassées à l'extrémité inférieure du lac, où elles se sont entassées. Il y a eu depuis le milieu de l'hiver un pont de glace à Niagara Falls. Il a été la pression venue du haut et a bouché l'entrée de la rivière. Le niveau de l'eau a monté

UN INCENDIE DESASTREUX SE DECLARE A PEMBROKE

Le magasin de Dunlop & Co, quincailliers, sur la rue Main, est détruit par les flammes, hier matin, ainsi que plusieurs entrepôts et maisons privées

(Spécial à la "Presse")
Pembroke, Ont., 12 — Notre ville si éprouvée, il y a quelques temps, a de nouveau été ravagée par un désastreux incendie, hier matin.

Le feu s'est déclaré, vers six heures dans le magasin de Dunlop Co., quin-

cailliers, sur la rue Main. En quelques instants, malgré les efforts des pompiers, les flammes avaient envahi tout l'édifice et se communiquaient aux entrepôts et aux écuries. Le magasin et ses dépendances furent bientôt réduits en cendres, ainsi que toutes les marchandises qui s'y trouvaient.

effets déposés dans les édifices incendiés.

Une violente explosion se produisit tout à coup et brisa les vitres des magasins situés de l'autre côté de la rue. Les pertes sont très considérables. On n'a pu découvrir les causes de ce désastreux incendie.



La rue principale de Pembroke, qui vient d'être ravagée de nouveau par un violent incendie, hier matin. — La croix indique l'édifice qui récemment a été détruit.

cailliers, sur la rue Main. En quelques instants, malgré les efforts des pompiers, les flammes avaient envahi tout l'édifice et se communiquaient aux entrepôts et aux écuries. Le magasin et ses dépendances furent bientôt réduits en cendres, ainsi que toutes les marchandises qui s'y trouvaient.

effets déposés dans les édifices incendiés.

Une violente explosion se produisit tout à coup et brisa les vitres des magasins situés de l'autre côté de la rue. Les pertes sont très considérables. On n'a pu découvrir les causes de ce désastreux incendie.

On n'a pu découvrir les causes de ce désastreux incendie.

LA DEFENSE DE DILLON A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

M. Papineau Mathieu, le défenseur de John Dillon, a été entendu samedi à l'École Polytechnique et a répondu à toutes les questions des juges et des jurés. M. Mathieu a été déclaré innocent de la cause de M. Dillon.

Le Club de Réforme donnera un banquet, samedi, le 17 avril, à l'hon. M. Graham, ministre des chemins de fer et canaux.

Les anciens élèves du professeur Scott sont priés de se rendre ce soir à l'École Montcalm à 7.30 heures.

Les anciens élèves du professeur Scott sont priés de se rendre ce soir à l'École Montcalm à 7.30 heures.

Les anciens élèves du professeur Scott sont priés de se rendre ce soir à l'École Montcalm à 7.30 heures.

Les anciens élèves du professeur Scott sont priés de se rendre ce soir à l'École Montcalm à 7.30 heures.

Les anciens élèves du professeur Scott sont priés de se rendre ce soir à l'École Montcalm à 7.30 heures.

Les anciens élèves du professeur Scott sont priés de se rendre ce soir à l'École Montcalm à 7.30 heures.

LE JURY EXONERE LE MECANICIEN CHAGNON

Témoignage pathétique de M. J. H. McDonald, père de l'une des petites victimes de l'accident arrivé vendredi soir à l'angle des rues Papineau et Mont-Royal.—Les autres témoins à l'enquête.

"Un peu après être revenu de l'école, vers 9 heures 15, je causais avec ma femme, en attendant le retour de mon fils Joseph qui, comme moi, avait assisté à l'office du Vendredi Saint, à l'église de l'Immaculée Conception, lorsque tout à coup, j'entendis le bruit des cloches au dehors. Croquant à un incendie, je sortis de la maison, et me rendis à l'angle de l'avenue Mont-Royal. Là, j'aperçus plusieurs tramways et des ambulances; je vis aussi une grande foule. Je courus vers cet endroit, et m'informai de la cause du rassemblement. J'appris alors que deux enfants venaient d'être tués par un tramway. Quand j'eus dit que mon enfant n'était pas de retour à la maison, on me laissa avancer jusqu'à l'endroit fatal.

"Quelqu'un me montra une casquette que je reconnus comme ayant appartenu à mon fils. Quelques instants plus tard, un homme me présenta

UNE TETE
détachée du tronc. C'était celle de mon enfant chéri." Voilà ce que M. J. H. McDonald, domicilié au No 242 de la rue Marquette, a déclaré, samedi, à l'enquête du coroner tenue sur le cadavre de son fils Joseph et sur celui du petit Joseph Linner, les deux enfants qui ont perdu la vie si tragiquement vendredi soir, à l'angle des rues Papineau et Mont-Royal.

Il n'est personne qui ne se soit senti profondément ému en entendant le père affligé dire comment il a appris la mort de ce fils qu'il aimait tant, et qu'il quittait quelques heures auparavant, rayonnant de joie et de santé.

Le docteur de M. Joseph Linner, père du petit Joseph Linner, faisait aussi peine à voir. Il a raconté au coroner comment, ne voyant pas revenir son enfant, il s'était mis à sa recherche, et ce qui s'ensuivit.

MM. LOUIS TURCOT
1359 de la rue Bordeaux, reconnaît sa demeure, et marchait à une quinzaine de pieds des enfants. A la rue Mont-Royal, elle vit les pauvres petits s'engager dans le chemin. Après le passage d'un tramway, elle s'étonna de ne plus les apercevoir et ayant

jeté les yeux dans la rue, elle découvrit des taches noires. C'était là tout ce qui restait des infortunés dont les os avaient été broyés sous les roues de la pesante voiture qui, ensuite, avait continué sa route. D'après elle, les employés n'ont pas eu connaissance de l'horrible accident. Elle ne les connaît pas.

M. THOMAS WARD,
le contremaître de nuit de la compagnie des tramways, aux cours de la rue St Denis, déclare qu'il a trouvé des marques de sang sur la traverse d'en avant et sur les trois premiers moteurs du tramway "757", de la ligne Amherst. Il était près de 12 h. 30 quand il a fait cette constatation.

Le mécanicien
GEORGES CHAGNON
qui avait la direction du tramway "757" jure que le soir en question il a pris toutes les précautions d'usage, chaque fois qu'il lui a fallu changer de direction à la rue Mont-Royal. Il n'a pas eu connaissance de l'accident.

M. AVILA GADOUA,
agent des réclamations de la compagnie des tramways, appelé comme témoin, dit que depuis quelque temps les tramways de la ligne Amherst courent à la rue Papineau, parce que plus haut, on est à réparer la ligne.

Le conducteur
M. SAMUEL DESY,
1004 de la rue Mont-Royal, raconte ensuite dans quelle position les cadavres ont été trouvés. Il a fallu se servir de faux, dit-il, pour ramasser les restes épars, la lampe électrique du coin faisant défaut.

Le coroner demanda aux jurés de rendre un verdict suivant les faits qui venaient de leur être exposés, et ceux-ci, sans presque avoir délibéré, exonerèrent le mécanicien.

D'après le témoignage de M. Desy, la tête du petit McDonald a été trouvée rue Mont-Royal, à 50 pieds à l'est de la rue Papineau, ce qui indiquait que les enfants ont été frappés par l'avant du tramway qui avait dû prendre cette direction avant de reculer pour ensuite se diriger vers le sud.

ple. Morris de son côté se battait ferme. Le résultat des élections donna 18 voix à Bond et le même nombre à Morris. On ne put dans la suite s'entendre sur le choix d'un orateur. Enfin la dissolution de la Législature devint nécessaire. Un tel état de choses est sans précédent dans l'histoire des colonies britanniques.

MORT D'UN PEINTRE
Paris, 12 — Le célèbre artiste peintre Jean-Henri Zuber est mort, jeudi dernier, à l'âge de 85 ans. Le défunt était chevalier de la Légion d'honneur. Parmi ses principales œuvres, on cite sa toile "Dante et Virgile", qui se trouve au musée d'Orléans; "La Pénétration des Français", au musée d'Amiens; "Les marches de marbre rose", à Versailles, et "Le soir dans la prairie", au musée de Bordeaux.

IL IRA AUX ASSISES
(Spécial à la "Presse")
Ottawa, 12 — L'enquête préliminaire dans l'affaire Napoléon Laroche, accusé d'avoir causé la mort d'Amélie Sylvestre, a eu lieu, samedi à Hull. Laroche devra subir son procès aux prochaines assises.

MONSIEUR LINBORN
C'est hier qu'a eu lieu, à Rome, la consécration épiscopale du R. P. Linborn, des Pères de Sainte-Croix, par Son Eminence le cardinal Gotti. Mgr Linborn partira prochainement pour la mission du Bengale où il exercera désormais le ministère épiscopal.

LA FETE DE PAQUES EN NOS GRANDES EGLISES

La solennité de la messe pontificale, en l'église cathédrale. --- La clôture de la station quadragesimale à Notre-Dame.—Dans les autres églises.

L'Alleluia pascal est chanté. PAques, la plus grande solennité religieuse de l'année, a réjoui une fois de plus tous les cœurs chrétiens, elle leur a apporté, avec la nouvelle de la résurrection du Christ, les joies de la résurrection des consciences endormies, du renouveau dans les âmes humaines.

Point vain a été l'appel du bourdon de Notre-Dame, comme celui des autres cloches catholiques. A leur voix, ont répondu des milliers de chrétiens, les églises se sont remplies, pour les solennités pascuales. L'exemple donné au monde, par nos populations, Dieu merci, encore religieuses, est un spectacle qui mérite d'être noté. Surtout, elles, ces populations, mettent en pratique les enseignements qu'elles ont entendus du haut des chaires, pendant la sainte quarantaine? N'écouteront-elles point plutôt, ces voix discordantes qui se font entendre, non plus en plein air, dans les chaires, mais dans certaines réunions plus ou moins oc-

culées, dans les feuilles qui l'on disperse clandestinement, afin que le poison ne s'évapore pas, pour que son effet soit plus sûr?

Nous espérons que non, que c'est encore la voix de l'Eglise qui dominera leur vie, qui inspirera leur conscience, éveillée, par le son des cloches spirituelles de Pâques.

Très solennelles ont été les cérémonies dans toutes les églises, tant de la ville que de la campagne. De partout, nous arrivons des nouvelles, indiquant le zèle déployé par ces Messieurs du clergé, comme par ces Messieurs des chœurs paroissiaux, pour donner aux fêtes pascuales, un cachet vraiment digne de la grande solennité. Afin de ne point ennuier nos lecteurs par des redites, nous nous bornerons à parler des cérémonies pontificales qui ont eu lieu en l'église cathédrale et à Notre-Dame.

A suivre sur la page 5

LA PRESSE

MONTREAL, 12 AVRIL 1909

LE BARON DE LA TRISTE FIGURE

Nos lecteurs se rappellent la lettre du Baron de L'Épave contre le bon nom du Canada publiée dans la "Presse" du 26 mars dernier. Les fautes qu'elle contenait, aussi nombreuses que les lignes, n'exigeaient de nous aucun travail de réfection. Mais, il est possible qu'il puisse en rester quelque chose à réparer, car, le malheureux poursuit là-bas sa campagne avec acharnement. Trois journaux qu'il a grossièrement trompés, sont à sa disposition: "Le Chasseur français", le "Pays de Dinan" et le "Pays de Namur". Ce que nous avons publié de lui le 26 mars n'est que de la gracieuseté à côté des insultes plus graves qu'il déverse dans ces feuilles sur le Canada. Ainsi, dans le "Chasseur français" de janvier, sous la signature "Beaver", se donnait fausement, car, il faut qu'il trompe même sur son nom, comme "industriel ayant voyagé et séjourné plusieurs fois au Canada... NE CONNAISSANT PAS le Baron de L'Épave", il déclare que le "Canadien est en général hypocrite et de mauvaise foi, pressé que malhonnête en affaires, sauf quelques "rares" exceptions (c'est lui "qui souligne "rare") à ce point que j'ai depuis longtemps renoncé à "traiter aucune affaire avec le Canadien de langue française. Je ne traite "plus qu'avec le Canadien anglais, honnête commerçant et intelligent... "Je suis industriel et sans PARTI PRIS".

Voilà la harpie que certains Canadiens-Français ont pris sous leur protection comme instrument de combat. Il est vrai que lorsqu'on veut le jeter de la boue à la figure de quelqu'un il faut d'abord prendre de la boue. Pour ôter toute tentation au Baron de L'Épave de se renfermer, nous allons faire concorder cette lettre avec celles dont il est reconnu l'auteur: (Lettre de Beaver, janvier 1909.)

SONGEZ que ce pays grand comme vingt fois la France, n'a que 5,500,000 habitants.

Des enquêtes ont été faites, des choses scandaleuses relevées.

Les Canadiens, dits improprement Français, détestent sans exception et par principe le Français. Le terme "maudit français" est classique et inévitable de la qualité de Français. Vous voyez, alors, ce que nous pouvons, nous, Français, en conclure, si les Canadiens eux-mêmes critiquent durement ce qui se passe chez eux.

La "Patrie" (Montréal, 12 mai 1908), discours de M. Pelletier — chef d'un important parti politique: "Parmi toutes les questions importantes qui doivent solliciter en ce moment l'attention de tous les vrais patriotes, il n'en est pas de plus grave que celle de la colonisation. On ne saurait regarder avec trop d'inquiétude ce qui se passe relativement à l'immigration. Nous venons de des colonies des terres qui leur faut péniblement défricher; le chemin de la colonisation devrait précéder le colon au lieu de le suivre; ouvrons à celui-ci la voie, au lieu de le laisser languir et souffrir au milieu des souches et des rochers. Ne laissons pas les colons plantés, leur tente au hasard dans la forêt; etc., etc."

Dans la "Presse" (mai 1908) de Montréal plusieurs articles sur l'exploitation des émigrés. On a attiré de malheureux paysans qui ont mangé là-bas leurs quelques économies et qui maintenant meurent de faim... Vous ne pouvez pas savoir le nombre de suicides de Français qu'il y a au Canada, c'est effrayant; d'ailleurs, le Français ne trouve "jamais" de place là-bas.

Maintenant, passons à quelque chose de plus grave, de beaucoup plus grave. Nous venons d'exhiber l'INSULTEUR des Canadiens-Français, nous allons maintenant déshabiller le CALOMNIATEUR. Cette fois, ce sont les autorités d'Ottawa qui prennent la chose en mains. Avec une audace criminelle, à laquelle la distance assure l'impunité, le Baron de L'Épave invente une histoire à propos de maladies forcées qu'on impose aux immigrants pour les obliger à payer l'hôpital. L'aberration ou l'effronterie de cet homme est presque fabuleuse. Nous laissons parler Monsieur Scott, le surintendant de l'immigration, car, nous devons dire que l'Hon. Sénateur Dandurand s'était ému des graves accusations lancées contre l'honneur de notre pays et avait dû demander des explications. Voici la réponse: Ottawa, 18 mars 1909.

Hon. Sénateur Dandurand. Le "Pays de Namur" traitant de l'immigration belge au Canada, a publié, durant le mois de février dernier, un article qui fourmille d'erreurs, et qui est de nature à causer aux lecteurs une impression très fautive sur notre pays. Un paragraphe de cet article se lit comme suit: "On est aussi renseigné sur le Canada par les émigrés qui, une fois arrivés là-bas, ont été embauchés comme agents d'immigration. Il y en a une quantité, ce sont les plus dégoûtés; ils ont eu vite fait de voir qu'il y a mieux que d'être colons. Ce sont les agents les plus dangereux; ils écrivent à leurs proches des lettres enthousiastes qui n'inspirent aucune défiance et qui sont bien faites pour décider les imaginations tant soit peu aventureuses."

Cette affirmation du Journal Belge est erronée; car je puis vous affirmer que nul immigrant, Français ou Belge, n'a été envoyé sur le continent Européen, pour conseiller l'immigration en ce pays-ci, à ses compatriotes. Nos agents spéciaux étaient, si non tous, du moins presque tous, des citoyens nés au Canada. Quant aux lettres enthousiastes que ces immigrants écrivent à leurs parents au sujet du Canada, je vous affirme qu'elles n'ont été ni sollicitées, ni payées par le Département. Plus loin cet article se lit ainsi: "Mais celui qui a vécu un certain temps dans ce pays, qui a observé de près la façon de procéder du gouvernement canadien, vous dira sans hésiter que l'immigration est purement et simplement une opération financière très lucrative, un apport de capitaux nécessaires pour entretenir la vie commerciale d'un pays pour les les 1/2 inexploités."

Evidemment, les immigrants apportent dans le pays des capitaux nouveaux, mais ceci n'est pas le motif qui pousse le Canada à encourager l'immigration. La véritable raison nous est fournie par cet adversaire même de l'immigration, quand il dit que les trois quarts de notre pays est encore inexploité.

Les citations tirées des articles de M. Labrousse, qui, lui-même, cite des passages mis dans la presse canadienne, sont exactes, mais vous connaissez suffisamment la manière d'opérer des journaux canadiens, pour savoir comment avec un fait insignifiant, arrivé incidemment dans une localité quelconque, ils savent échafauder une histoire terrifiante, de privation et de fatigues endurées.

(Note Add. Les plaintes exposées par la "Presse" se rapportaient surtout à des Canadiens-Français qui se disent maltraités.)

Un autre journal, le "Pays de Dinan", du 31 janvier publie une déclaration également fautive. Voici ce qu'il dit: "Le pire qu'il ait à craindre est de se trouver pris dans les rafles qui sont faites pour peupler les hôpitaux réservés aux immigrants. Il existe notamment, aux environs de Québec, un de ces établissements qui doit, pour rémunérer tout un état-major de docteurs et de doctresses grassement payés, contenir 300 immigrants. Voici comment ils se recrutent: "Lorsque les navires arrivent dans le Saint-Laurent, très large fleuve, ils stoppent devant un îlot, nommé "la grosse île", immédiatement "aborde une embarcation qui amène un médecin d'examiner les "passagers. Cette formalité se fait brutalement, comme un vétérinaire de "mauvaise humeur visiterait du bétail."

"S'il y a des malades, ça va tout seul; mais s'il n'y en a pas, tant pis: on prend dans les tas; les ophtalmistes sont alors d'une grande ressource. Il faut autant de têtes de maladies, et en route pour l'hôpital."

"C'est là que l'exploitation commence. Chacun de ces malheureux doit "justifier qu'il est porteur de 250 fr., on lui retient donc 2 fr. 50 par jour, plus les frais de transport en voiture aller et retour; 350 émigrés à 2 fr. 50 par jour, total: 750 fr. Voilà l'état-major de docteurs et de doctresses payés par l'étranger."

"Généralement, l'immigrant est considéré comme malade tant qu'il a de l'argent. Ensuite, il n'a pas le choix de sa destination. On le charge sur un train qui le mène à 3 ou 4 jours de chemin de fer de là; sans ressources, il est sûr pour devenir un de ces galériens dont parle M. Labrousse."

"A l'hôpital, l'immigrant est sous les verrous étroitement surveillé par de nombreux agents qui se relayent jour et nuit; autant d'employés canadiens vivant sur l'étranger. Il ne peut avoir aucune communication avec l'extérieur."

"S'il veut du tabac, un supplément de nourriture ou quelques denrées, il doit s'adresser à ses gardiens. Intervient alors un nouveau petit: "commerce; notre colon, cueilli sur un bateau, n'a pas eu le temps, naturellement, de changer son argent en monnaie du pays; il est donc porteur d'argent français, belge, italien, etc."

"Les surveillants simulant ne pas en connaître la valeur, prélèvent un bénéfice de 50 à 100 %, et notre victime est obligée de se laisser dépouiller, tout étant prévu pour qu'il n'ait aucun moyen de défense."

"Fait à noter: pendant 3 ans, je n'ai jamais vu d'Anglais dans cet "établissement réservé aux "maudits Français", maudits Belges, Italiens, etc."

L'affirmation que l'on a érigé en pratique de tenir toujours remplis les hôpitaux des immigrants est complètement dénuée de fondements, tout comme celle que, pendant huit ans, aucun anglais n'est entré dans ces établissements réservés "aux maudits Français" et aux "maudits Belges". Comme preuve de ce que j'affirme, je puis vous certifier que durant l'année fiscale 1906-07, sur 1,314 Français arrivés au Canada, NEUF seulement ont été retenus dans les hôpitaux. De ce nombre, quatre souffraient de la trachéite, ils furent soignés, guéris et libérés; un atteignit atteints de maladies incurables, ils furent déportés ainsi que deux autres; ceux-ci, pour cause d'immoralité. Sur 550 Belges, 15 furent retenus dans les hôpitaux, CINQ furent retenus aux hôpitaux avec sept enfants. Les cinq furent guéris et ils eurent la permission de se rendre où ils voulaient.

En 1907-08, sur 2,671 Français arrivés ici, QUATORZE grandes personnes ainsi que trois enfants furent retenus aux hôpitaux. Neuf de ces gens furent libérés, et huit furent déportés pour les causes suivantes: trois fous; deux; trachéite, un; érysipèle; un; destiné à la charité publique; un. La même année il débarqua dans nos ports 1,214 Belges; CINQ furent gardés dans les hôpitaux, de ce nombre deux furent libérés et trois déportés, deux comme rats de cale et l'autre parce qu'il était atteint d'un trachéome incurable.

Durant les premiers trois mois de cette année fiscale le Canada a reçu 1,010 immigrants français; 29 ont été retenus aux hôpitaux, dix furent libérés et 15 déportés, les uns comme rats de cale et les autres parce qu'ils souffraient de maladies incurables. Sur 633 Belges, sept ont été gardés aux hôpitaux, de ce nombre cinq furent libérés, et deux déportés pour cause d'immoralité.

D'après ces chiffres, vous constaterez que, durant les années fiscales 1906-07, 1907-08 et les neuf mois de 1908-09, 28 immigrants français furent déportés ainsi que cinq immigrants belges. Ce résultat est, je crois, très satisfaisant et démontre bien que le Département n'a aucunement l'intention de traiter d'une manière injuste ces différentes nationalités. J'oserai même ajouter que nous constatons que le Français et le Belge forment une des meilleures classes d'immigrants pour le pays, et il est excessivement déplorable que l'on fasse une campagne dans des pays pouvant réduire le nombre de ces immigrants au Canada, où leurs compatriotes ont si bien réussi dans le passé.

C. D. SCOTT, Surintendant de l'immigration.

LE PLAN DES RUES

Les hommes d'affaires de Westmount, réunis en assemblée, l'autre jour, ont résolu de s'opposer à plusieurs clauses du bill de Montréal qui sera étudié au comité des bills privés de la Législature cette semaine.

On a décidé, entre autres, de combattre la dernière partie de la clause 11, par laquelle la ville de Montréal demande le pouvoir:

"De tracer des rues s'étendant des limites de la cité aux confins de l'île de Montréal, ou des limites de la cité à un endroit quelconque à l'intérieur de la dite île, aux fins d'arriver à un plan général des rues dans toute l'île de Montréal."

"Lorsque le plan d'une rue est complété, il doit être déposé dans le bureau de l'inspecteur de la cité où il peut être examiné par les intéressés. L'avis de tel dépôt est publié de la manière prescrite pour les avis publics, et, à l'expiration de soixante jours après la publication de ces avis, le plan peut être homologué par le conseil par le vote de la majorité de tous ses membres."

"Après l'homologation, une copie du plan, certifiée par le maire et le greffier de la cité, doit être transmise au greffier ou secrétaire-trésorier de toute municipalité intéressée."

"Après l'accomplissement de ces formalités, le plan est obligatoire pour toute municipalité concernée."

Voilà, certes, une mesure de bon sens et de progrès que les hommes d'affaires de Westmount devraient être les derniers à critiquer, eux qui ont tant à cœur l'embellissement de leur propre ville. Un plan général des rues pour toute l'île de Montréal, en prévision des annexions futures, du "Greater Montréal", voilà ce qui aurait dû être exécuté depuis longtemps, et nous espérons que la Législature se rendra à cette juste demande. D'ailleurs, en faisant le tracé des rues, les autorités de la ville de Montréal n'agissent pas aussi arbitrairement que l'ont laissé entendre quelques orateurs à l'assemblée de Westmount; les dispositions mêmes de la loi indiquent que les municipalités intéressées auront un mot à dire avant que le plan ne devienne obligatoire, et qu'elles auront toute l'opportunité de défendre leurs intérêts si ces intérêts, par le tracé proposé, sont gravement compromis.

Et puis, comme l'a si bien dit l'échevin Rutherford, Westmount ne sera pas toujours isolée de la Cité de Montréal; il faudra bien qu'un jour ou l'autre cette orgueilleuse petite ville devienne une partie de la grande Métropole. En conséquence, elle a tout intérêt à ce que ses rues suivent une direction uniforme avec celles de la ville de Montréal et des autres municipalités de l'île, de façon à ce que plus tard le "Greater Montréal", soit une belle ville, ait un réseau de rues dont on puisse être fier, et que ses artères de circulation ne constituent pas un désespérant dédale auquel il serait impossible de remédier.

Encore une fois, dressons un plan

AVIS. — Ce n'est pas en ennuie automatique que vous pouvez apprécier la valeur artistique du Piano. L'interprétation ou du jeu de l'artiste, et le Thématis qui se sentent la mesure sur l'accompagnement, sont avec de nombreux avantages, placés le Piano à l'endroit le plus dans une classe à part dans le monde musical et le public en général, classe jamais atteinte par aucun autre instrument de genre.

La véritable Pianos-Piano joue chaque jour à Montréal, seulement chez Nordheimer, Limited, 539 Sainte-Catherine Ouest.

Vous l'entendez, et ne faites pas l'erreur d'acheter un instrument qu'on vous dit un Pianos-Piano.

BIERE DAWES
DE LACHINE
Si vous voulez la bière la meilleure et la plus hygiénique qui soit sur le marché.

DAWES & CO., LIMITED,
La plus grande brasserie du Canada.
Établie en 1811.
BUREAU-CHEF, LACHINE.
Montréal et Québec, 221 rue Saint-Jacques et à Ottawa.

L'ÉPARGNE A DEUX, DANS UN COMPTE CONJOINT, permet au mari et à la femme d'opérer dans un même compte leurs dépôts ou retraits d'argent en tout temps. Ces dépôts portent intérêt et assurent toute sécurité contre la perte et le vol.

BANQUE D'HOCHELAGA
Capital payé - - \$2,500,000
Fonds de Réserve, \$2,150,000

ARTHUR BOURRET

Le Champion du Monde dans la Classe Featherweight

a grandement bénéficié de l'usage régulier du tonique par excellence, l'inimitable

VIN ST-MICHEL

qui a développé chez lui la force et la vigueur qui font l'admiration de tous. Arthur Bourret a 4 pieds et 10 1/2 pouces de haut; il mesure 47 pouces de tour des épaules et 36 pouces de tour à l'estomac. Tour de cou 15 1/2"; avant-bras 13 1/2"; Biceps, 15 1/2"; Cuisse, 20 1/2"; Mollet 13 1/2"; Poids, 114 lbs.

Notre dessin le représente dans l'exécution d'un de ses tours de force les plus remarquables et les plus applaudis, où il fait valoir sa force superbe et sa science consommée des lois de l'équilibre. Soutenir le poids d'un homme pesant dans les 150 livres, perché en haut d'une échelle d'une belle longueur qu'il tient entre ses dents, n'est pas un exploit banal.

Un régime substantiel dans lequel le VIN ST-MICHEL joue un rôle prépondérant a permis au Champion Canadien de développer et de faire valoir une vigueur peu commune et qui lui permet de défier tous les hommes forts de sa classe; et si vous avez besoin de fortifiants, il vous dira simplement: "Faites comme moi, prenez du VIN ST-MICHEL: vous y puiserez force et courage."

LE VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE.,
AGENTS GÉNÉRAUX
MONTREAL
EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ÉTATS-UNIS
BOSTON, MASS., U.S.A.

Cette élégante Blouse



Il nous fait plaisir de mettre en évidence le nom de M. C. E. Gravel, administrateur de la succession Pratt, comme étant parfaitement désigné pour représenter les intérêts de la ville des multiples intérêts du quartier Centre que la mort de M. l'échevin Mount a laissé sans soutiens.

British American Dyeing Co.
12-14

BEAUCOUP FOUR 10 CTS
20 chansons populaires avec paroles et musique, 25 récits d'aventures, 25 portraits de jolies filles, 25 nouvelles pour les jeunes, 25 portraits de Présidents, 50 manières de faire de l'argent, 1 grand livre de drôleries, 1 livre traitant de l'amour et de la fréquentation, 1 traité de magie, 1 traité d'art épiques, 1 livre de romans et de bonne aventure, 1 traité de cuisine, 1 livre de recettes de plats pour tous les jeux populaires, 100 rebuts, 50 vers pour albums à autographes. Découvrez cette annonce et envoyez-la nous avec dix cents et nous vous enverrons tout ce qui précède par la poste sans tarder.

EAU DE SOURCE LAURENTIENNE
Idéalement pure et rafraîchissante

M. C. E. GRAVEL, candidat dans le Quartier Centre

M. Gravel est le fils d'un de nos plus distingués citoyens, M. J. O. Gravel, autrefois de la Cie de Caoutchouc de Montréal et président actuel de la Dominion Oil Cloth Co.

M. C. E. Gravel, par ses fréquents voyages aux États-Unis et en Europe et ses études sur l'économie sociale, est un de nos jeunes Canadiens les plus renseignés de la chose publique et des plus propres à remplir honorablement et avantageusement la charge d'échevin du quartier Centre qui pourrait se glorifier s'il était d'avoir un représentant: dévoué et désintéressé.

BRANDY HENNESSY

Célèbre par sa Pureté et sa Qualité
3 Étoiles Garantissent 12 Années d'âge;
1 Étoile: 6 Années.
Jas. Hennessy & Cie
COGNAC, France.

"BOLS GIN"

assurez-vous qu'on ne vous trompe pas.
Le "BOLS GIN" est jauni par l'âge
FRASER, VIGER & CO., Limitée
Agents pour le Canada.
Montréal, 129-6 ed

BOIS DE SCIAGE

Venez, Écrivez ou Téléphonez vos Commandes pour
à J. H. REDFERN, 920 Rue Charlevoix.
PHONE MAIN 56, MONTREAL, QUE.
Et vous le recevrez au plus bas prix. Livraison Prompte et Exacte.

CHAMBRES ET PENSION

SHERBROOKE OUEST, 46 - C. E. P.
P. - Deux grandes chambres, magnifiques, lumineuses, étages, eau chaude et froide. 125-6.

SHERBROOKE EST 69 - C. E. P.
Magnifique chambre-salon, étage d'entrée, ponton, remède, cuisine soignée. Confort du chez soi. Téléphone. Pas de déménagement. 125-6.

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE - On demande deux pièces non meublées, dans quartier calme, famille privée, avec pension, pouvant faire salon en chambre à coucher. S'adresser 82 Agnès, Saint-Henri. 125-6.

PENSION D'ETE

MON TREMBLANT, Qué.
Pension d'été, Robert, 125-6. Meublé à neuf, trente-deux chambres, table première classe. Située à cent pieds du lac, embellie, aménagée pour la pêche de la truite. Châlopes à la disposition des touristes. Voitures à tous les trains. Prière de visiter les chambres d'avance. S'adresser Wilfrid Guay, propriétaire. 125-6.

POINTE AUX TREMBLES - Pension
d'été. Une chambre pour homme, dans un joli cottage, au bord de l'eau, à 5 minutes du débarcadère des tramways. Ecrite Casier 50, la "Presse". 125-6.

POINTE AUX TREMBLES - Pension
d'été. Chambre à louer, à l'été, dans une chambre non meublée, nutes du débarcadère du M. I. et Park, dans le cottage le plus moderne, l'un des plus splendides panoramas. Prix de passage, 14-27 cents aller et retour, table de service. Pour conditions, écrire Casier 50, la "Presse". 125-6.

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS - Bonne maison, pension pour enfants, naines, 5 ans, 215 Beaudry, 125-6.

MAISONS A LOUER

A LOUER maison de pension, 12 pièces, trois étages supérieurs, angle square Chabot et rue Chabot, près gare du C. E. P., 125-6.

A MAISONNEUVE, 622 à 640 Denjard
premier étage, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

A MAISONNEUVE - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER

CUVILLIER, 615-619 - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

CLARK, 418, Montclair, M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

DES ERABLES, 1250-1254-1256-1258
à louer, 12 pièces, 125-6.

DELINELLE, 44 - A louer
à louer, 12 pièces, 125-6.

DORION, 178A, 178A - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

DORION, 424B, 424B - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

HAUT DE MAISON A louer
à louer, 12 pièces, 125-6.

HOCHELAGA - Rue Cuvillier, 62
à louer, 12 pièces, 125-6.

HOTEL DE VILLE, 1055 - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

LA MAISON A APPARTIEMENTS
à louer, 12 pièces, 125-6.

LOUEMENTS A LOUER - 147
à louer, 12 pièces, 125-6.

LOUEMENTS A LOUER, 4 à 7
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER - 355, 355, 355
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAISONS A LOUER

RUE DU PALAIS, 324 - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

SANGUINET, 421 à 423 - Plaisirs
à louer, 12 pièces, 125-6.

SAINT-ANDRE, M. A. L. - Logement
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

STE CATHERINE EST - M. A. L.
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

MAGASIN A louer, 746 Notre-Dame
à louer, 12 pièces, 125-6.

DIVERS

AVIS - Le capitaliste Verity, 330 avenue... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

ALCOOLISME - Seul traitement... 125-6.

PROPRIETES A VENDRE

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 - P. A.
à vendre, 125-6.

RUE MARQUETTE, 473-475 -

NOUVELLES
OUVRIERES

Dans les mines de charbon anthracite de la Pennsylvanie. — L'assemblée des charpentiers-menuisiers du quartier Saint-Jean-Baptiste hier après-midi. — La semaine de cinquante-six heures de travail dans le Rhode-Island. — Avis important aux peintres de Montréal. — Séance du Conseil Exécutif de la Fédération des Ouvriers Textiles, ce soir. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Au cours d'une réunion des dirigeants du mouvement ouvrier dans les mines de charbon anthracite de la Pennsylvanie qui a eu lieu samedi dernier, à Philadelphie, on a discuté la situation qui résulte du deadlock entre les mineurs et les propriétaires au sujet des salaires et un comité a été chargé d'arrêter la ligne de conduite que suivront les mineurs à l'avenir.

Le président Lewis a fait une déclaration dans laquelle il expose la version des mineurs dans la difficulté avec les propriétaires, et qu'il termine comme suit :

"On dit que les propriétaires ont fait une concession. Je ne puis comprendre cela, car les propriétaires refusent de rétablir les salaires des mineurs qui ont été réduits durant les trois dernières années, en violation directe du jugement de la commission de la grève."

"Les représentants des propriétaires ont de même refusé de permettre aux représentants des mineurs de signer une proposition faite au nom des United Mine Workers de la région de l'anthracite."

"Les propriétaires ont beaucoup insisté sur le jugement de la commission de la grève, en déclarant que le jugement ne pouvait servir à la signature d'aucune entente avec les United Mine Workers et que pour cette raison, ils refusaient de faire un contrat avec les United Mine Workers de la région de l'anthracite."

"Comme question de fait, la commission de la grève non seulement n'a pas conclu une entente avec les mineurs, mais elle a recommandé une formule d'entente qui a été enregistrée."

"Le jugement de la commission de la grève semble devoir servir d'instrument pour priver les mineurs de la région de l'anthracite de tous les droits dont devraient jouir les salariés et les citoyens d'après les lois du pays."

L'assemblée des charpentiers-menuisiers du quartier Saint-Jean-Baptiste, qui a eu lieu hier après-midi dans la salle du marché de ce nom, a été un nouveau succès à placer au crédit de ceux qui s'occupent de ce grand mouvement de propagande et de ralliement depuis quelques semaines au nom de la Fraternité Unie.

L'assistance était nombreuse, en dépit de la célébration du jour de Pâques dans bien des familles et l'on remarquait dans la salle nombre de figures étrangères qui jusqu'ici s'étaient tenues éloignées de l'Union.

M. Arthur Martel, qui présidait, ouvrit la séance par une série de remarques fort appropriées et qui furent vivement appréciées.

Les orateurs se succédèrent ensuite dans l'ordre suivant : MM. Ovide Proulx, Louis Lefebvre, Richard Lynch, Joseph Alney et Narcisse Arcand. Tous eurent un succès grandement leur auditoire et furent chaleureusement applaudis. La prochaine réunion aura lieu dimanche prochain dans la salle municipale de la ville Saint-Louis.

Les nombreux citoyens qui ont assisté à l'assemblée d'hier ont constaté l'état de l'édifice dans lequel se trouvait la salle du marché Saint-Jean-Baptiste à leur arrivée. Bien que la commission des marchés ait chargé dix dollars pour le loyer de la salle aux fins d'y faire le nettoyage et le chauffage, tout cela manquait au moment de commencer l'assemblée et il fallut que les organisateurs de la réunion se munissent de balais et d'éponnettes pour mettre la salle dans un état de propreté convenable.

LE POURQUOI DE L'HABIT
DE SOIRÉE

Le livre des styles publié par la Compagnie Semi-ready nous apprend justement quand l'habit de soirée doit être porté et pourquoi le gilet Tuxedo s'est fait tant d'adeptes. Il donne le "pourquoi" des habits de soirée pour messieurs dans toutes les occasions et chacune en particulier.

En somme, c'est une jolie brochure qu'il vaut la peine de se procurer, en outre du fait qu'elle illustre au moyen de la photographie quelques 32 modèles qui se trouvent dans les magasins de la Semi-ready. Il y en a d'autres. L'achat et la livraison d'un habit de soirée de \$25 dans l'espace d'une heure, c'est la manière d'aujourd'hui de la

Semi-ready Tailoring

MONTREAL :

McLEAN et CAMPBELL,
237 rue Saint-Jacques,
205 rue Sainte-Catherine Ouest,
122 rue Peel — 2e entrée.
SEMI-READY LIMITED,
401 rue Sainte-Catherine Est.

RILEY HERN,
245 rue Dorchester Ouest.
G. LAHAYE,
1111 rue St-Jacques.
THE BROOK CO., rue Wellington.

QUAND VOUS NE
POUVEZ DORMIR

Non, ce n'est pas ceux qui passent des nuits et des jours sans sommeil et ne connaissent pas ce doux repos si rafraîchissant dont jouissent les personnes qui ont le cœur et les nerfs en bon état. La fatigue ou la maladie a tellement affaibli et irrité le système nerveux qu'on ne peut réussir à le calmer.

Où bien, on éprouvera des palpitations, des battements de cœur, une anxiété, un état d'agitation, on se sentira fatigué, on aura des maux de tête, on aura des maux de nerfs, on aura des maux de dos, on aura des maux de bras, on aura des maux de jambes, on aura des maux de tout le corps, on aura des maux de tout le monde.

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

Mme J. Nutt, St Mary's, écrit : "Je suis une femme qui souffre de palpitations de cœur, de maux de tête, de maux de nerfs, de maux de dos, de maux de bras, de maux de jambes, de maux de tout le corps, de maux de tout le monde."

AMUSEMENTS
BENNETT'S THEATRE

SEMAINE DU 12 AVRIL
M. FAY, CLAS, B. EVANS & CO.
CHARLIE CASE, TROUBLE
D'ENFER, EVANS & LEE, POT-
TER & HARRIS, LEW WELLS,
BENNETTOTOGRAPH
Prix : Matinées : 15c à 25c.
Soirées : 15c à 75c.

PRINCESS Toute cette Semaine
THE BEHMAN SHOW
Prix, soirées, 10c, 20c, 30c et 50c.
Matinées, 10c et 25c.
Séances prochaines : "HARRY BYANT SHOW"

FRANCAIS Sem. de PAQUES
The Commings Stocks Co.
DANS
"THE CHRISTIAN"

ACADEMIE QUATRIEME SEMAINE
Matinées régulières durant la saison d'opéra, mercredi et samedi.
Matinée spéciale de fête le lundi de Pâques.
Prix : toutes les matinées, 15c, 25c et 50c.
Soirées, 15c, 25c, 50c et 75c.
Manhattan Comie Opera Co., dans la célèbre production.

"LA MASCOTTE"
Manhattan Comie Opera Co., dans la célèbre production.
Prix : toutes les matinées, 15c, 25c et 50c.
Soirées, 15c, 25c, 50c et 75c.
Manhattan Comie Opera Co., dans la célèbre production.

NATONOSCOPE
Cota St André et Ste Catherine Est.
Vues animées et concert. Ouvert tous les jours. Aux prix populaires.
245-n E

HOTELS
Grand Union Hotel
Vie à la gare Grand Central.
Ville de New York.
CHAMBRE : \$1.00 par jour
ET PLUS
Le bagage est transporté gratuitement. Envoyez un timbre de 2 cents pour recevoir un guide et une carte de la ville de New York. A K 293-n

MAISONS D'EDUCATION
BEGAIEMENT
CURE EN 20 JOURS SANS REMÈDE
CIRCULAIRE GRATUITE SUR
INSTITUT DE PHONOLOGIE
345 RUE SHERBOURKE EST MONTREAL
863-15-n E

crétaire, David Gaudet ; directeur, Jean-Louis Gaudet.
On décide ensuite de célébrer dignement, cette année, la fête nationale. Un magnifique programme sera élaboré à cette occasion, afin que la fête soit aussi la fête de la colonisation. Plusieurs résolutions furent ensuite adoptées et la séance fut ajournée.

L'ACADIE
M. Poltras, agent de la gare du Pacifique, a été transféré à Sutton. Il sera probablement remplacé par M. Desroismaisons, agent de nuit à la gare de Laprairie.

SAINT-CUTHBERT
Les citoyens qui habitent les rangs de St-Thérèse d'York et de St-Jean, auront leur église et leur curé résidents. Cette nouvelle paroisse sera connue sous le nom de St-Viateur d'York. L'endroit où la nouvelle église sera construite a été choisi par les autorités religieuses et les travaux de construction commenceront bientôt.

SAINT-MARC DES CARRIERES
Le 5 avril, les parents et les nombreux amis de M. Augustin Naud, pilote à la retraite, lui ont fait une démonstration des plus sympathiques, à l'occasion du 83ème anniversaire de sa naissance.

Une magnifique adresse, accompagnée de riches cadeaux, a été présentée au héros de la fête, qui, malgré son âge avancé, a su dans sa réponse montrer encore cet esprit gaillard qui le caractérisait si bien.

Douleurs Spasmodiques aux Bras et à la Poitrine
Une Maladie Commune dont plusieurs Souffrent de ce Temps-ci
COMMENT LA GUERIR
Ces douleurs arrivent d'une manière soudaine, et tant qu'elles durent font souffrir énormément. Les malades se voient tout à coup pris d'une douleur violente à la poitrine et à l'estomac, s'étendant souvent aux épaules et atteignant jusqu'à l'extrémité des doigts. Souvent, la poitrine se contracte au point qu'on s'en trouve mal.

Pour écarter ces douleurs, on ne connaît rien d'aussi efficace et aussi prompt dans son action que la NERVINE. Frottez-vous en la poitrine, les épaules et autres parties affectées. Frictionnez-vous comme il faut, et prenez dans de l'eau chaude sucrée, quatre fois par jour, environ vingt gouttes de NERVINE. Citez ce traitement très simple et très efficace, et vous verrez toute douleur ou mal disparaître.

C'est son pouvoir curatif, pénétrant qui rend la NERVINE de beaucoup supérieure à tous les autres liniments. Dans des cas de rhumatisme chronique, sciatique, lumbago de longue durée, la NERVINE donne un prompt soulagement et guérit alors tout espoir est perdu.

La NERVINE s'emploie pour des centaines de maladies, et même pour le mal de dents, le mal d'oreilles, le torticolis, le rhume, la toux et autres petits maux qu'il guérit si vivement. On devrait toujours en avoir à la maison.

Défiiez-vous du marchand effronté qui essaie de vous passer quelque chose lui rapportant plus de profit, insistez pour qu'on vous donne la NERVINE. Grosses bouteilles de 25c chez tous les marchands. (13) A 25c

AMUSEMENTS
CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

HIS MAJESTY'S Matinée, Samedi
LULU GLASER & CO.,
Dams Mlle Mischief
FRANCAIS Matinées tous les
CUMMINGS STOCK COMPANY
"THE CHRISTIAN"
Prix : 15c, 25c, 30c et 50c

ACADEMIE Extra, lundi de Pâques
The Manhattan Opera Co.
LA MASCOTTE
ROYAL — Matinées tous les
IMPERIAL BURLESQUES
Prix : 10c, 20c, 30c et 50c

STADIUM
Grande Mascarade de Pâques
MARDI LE 13 AVRIL
20 Prix de Valeur pour les plus beaux Costumes
Double Attraction de Vaudeville... LES QUATRE FREDERICS

EXPOSITION DES ARTS CANADIENS
GALERIE DES ARTS
Du 3 au 24 avril, Lundis et Jeudis 10c. Tous les jours 25c.
15-16-17-18-19-20-21-22-23-24

Il y eut musique, chant et "euchre", et coïncidence, l'euchre vainqueur a été M. Augustin Naud.
Cette soirée, qui a eu lieu chez Mme Jos. Germain, s'est terminée par un goûter des plus succulents.

LES ECUREUILS
M. G. A. LaRue, maire de la Pointe-Tremblay, a été réélu préfet du comté de Portneuf pour la 3ème fois. MM. L. C. Mayrand, maire de Deschambault, et Arsène Dussault ont été nommés délégués. MM. Nap. Mercure et Oliva Auger sont élus auditeurs. M. Léonidas Dussault est réélu secrétaire-trésorier pour la sixième fois.

—La buxerie de M. Oliva Auger a rouvert ses portes, la semaine dernière.
—La récolte du sucre s'annonce très bonne.

SAINT-FRANCOIS DU LAC
Les sucres sont commencés; la récolte sera abondante. Dimanche, le 3 avril, il y eut grand parti de sucre à la cabane de M. Arthur Maher. On remarquait : M. Omer Chapdelaine, M. Léopold Verrière, M. Michel St-Germain, M. Willie Dolien et M. Emery Vermette. Ils passèrent une belle après-midi avec leurs amis qu'ils n'avaient pas vus depuis quelques années. MM. Chapdelaine et Vermette jouèrent quelques sol de cornet.

Vers les trois heures il y eut une course de raquette entre Mlle Alice Maher et M. Willie Dolien. Après trois reprises, la victoire resta à Mlle A. Maher qui gagna une somme de \$1.50, offerte comme prix.

—Les pommes de terre sont très rares et excessivement chères. Il en est de même pour l'avoine nécessaire pour faire les semences.

Une seule licence d'hôtel a été accordée cette année.
—Les Quarante-Heures au couvent des Révérends Soeurs Grises de la Croix ont eu lieu les 1, 2 et 3 avril. Les parents des élèves étaient invités d'assister aux offices religieux.

—Mademoiselle Marie Laramée et Mlle Bernadette Chapdelaine, institutrices à St-Louis de Bonsecours, sont venues passer les vacances de Pâques dans leur famille.

PIANOS ET ORGUES
Avant de déménager à nos nouveaux magasins, angle des rues Stanley et St-Catherine Ouest, nous avons décidé de vendre, notre stock considérable d'instruments à des prix grandement réduits. Magasins ouverts le soir.

LAYTON BROS.
La populaire maison de pianos et orgues, 144 rue Peel.

RESULTATS
SATISFAISANTS
On a eu samedi dernier l'opportunité de faire l'essai des nouvelles grues à transbordement préconisées par la Commission du Port. En effet, trois cents tonnes de marchandises ont été transbordées du premier plancher à l'étage supérieur aux hangars de la compagnie du Pacifique, et qui s'élève à 77 m au moyen d'une des grues dont nous avons déjà décrit l'ingénieux mécanisme.

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du port de Montréal, a surveillé lui-même le travail du nouvel engin et tout s'est passé dans le meilleur ordre.

Quelques uns des fardeaux levés par la grue nouvelle pesaient au moins deux tonnes. Une fois l'ouvrage accompli, M. Cowie s'est déclaré entièrement satisfait du résultat obtenu.

GRAND EUCHRE
A ST GABRIEL
La section St Gabriel de l'Association St-Jean-Baptiste organise, pour mercredi soir prochain un grand euchre, à la recette ira grossir le fonds prélevé pour les fêtes du 75e anniversaire de l'association. Une cinquantaine de prix, d'une valeur de \$5 à \$10, seront distribués aux gagnants de la partie de cartes. La soirée sera donnée dans le sous-sol de l'église.

CONSTRUCTION
D'UN AQUEDEC
Le conseil de la ville de la Côte des Neiges Ouest vient d'accorder à MM. W. G. A. McDonald et Oscar Beaudoin, entrepreneurs et ingénieurs civils, un contrat pour la construction d'un système d'aqueduc dans cette municipalité. Leur soumission était la plus basse. L'eau sera fournie par la "Montreal Water and Power Co." Les travaux seront commencés incessamment. (13) A 25c

AMUSEMENTS
CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

HIS MAJESTY'S Matinée, Samedi
LULU GLASER & CO.,
Dams Mlle Mischief
FRANCAIS Matinées tous les
CUMMINGS STOCK COMPANY
"THE CHRISTIAN"
Prix : 15c, 25c, 30c et 50c

ACADEMIE Extra, lundi de Pâques
The Manhattan Opera Co.
LA MASCOTTE
ROYAL — Matinées tous les
IMPERIAL BURLESQUES
Prix : 10c, 20c, 30c et 50c

STADIUM
Grande Mascarade de Pâques
MARDI LE 13 AVRIL
20 Prix de Valeur pour les plus beaux Costumes
Double Attraction de Vaudeville... LES QUATRE FREDERICS

EXPOSITION DES ARTS CANADIENS
GALERIE DES ARTS
Du 3 au 24 avril, Lundis et Jeudis 10c. Tous les jours 25c.
15-16-17-18-19-20-21-22-23-24

Il y eut musique, chant et "euchre", et coïncidence, l'euchre vainqueur a été M. Augustin Naud.
Cette soirée, qui a eu lieu chez Mme Jos. Germain, s'est terminée par un goûter des plus succulents.

LES ECUREUILS
M. G. A. LaRue, maire de la Pointe-Tremblay, a été réélu préfet du comté de Portneuf pour la 3ème fois. MM. L. C. Mayrand, maire de Deschambault, et Arsène Dussault ont été nommés délégués. MM. Nap. Mercure et Oliva Auger sont élus auditeurs. M. Léonidas Dussault est réélu secrétaire-trésorier pour la sixième fois.

—La buxerie de M. Oliva Auger a rouvert ses portes, la semaine dernière.
—La récolte du sucre s'annonce très bonne.

SAINT-FRANCOIS DU LAC
Les sucres sont commencés; la récolte sera abondante. Dimanche, le 3 avril, il y eut grand parti de sucre à la cabane de M. Arthur Maher. On remarquait : M. Omer Chapdelaine, M. Léopold Verrière, M. Michel St-Germain, M. Willie Dolien et M. Emery Vermette. Ils passèrent une belle après-midi avec leurs amis qu'ils n'avaient pas vus depuis quelques années. MM. Chapdelaine et Vermette jouèrent quelques sol de cornet.

Vers les trois heures il y eut une course de raquette entre Mlle Alice Maher et M. Willie Dolien. Après trois reprises, la victoire resta à Mlle A. Maher qui gagna une somme de \$1.50, offerte comme prix.

—Les pommes de terre sont très rares et excessivement chères. Il en est de même pour l'avoine nécessaire pour faire les semences.

Une seule licence d'hôtel a été accordée cette année.
—Les Quarante-Heures au couvent des Révérends Soeurs Grises de la Croix ont eu lieu les 1, 2 et 3 avril. Les parents des élèves étaient invités d'assister aux offices religieux.

—Mademoiselle Marie Laramée et Mlle Bernadette Chapdelaine, institutrices à St-Louis de Bonsecours, sont venues passer les vacances de Pâques dans leur famille.

PIANOS ET ORGUES
Avant de déménager à nos nouveaux magasins, angle des rues Stanley et St-Catherine Ouest, nous avons décidé de vendre, notre stock considérable d'instruments à des prix grandement réduits. Magasins ouverts le soir.

LAYTON BROS.
La populaire maison de pianos et orgues, 144 rue Peel.

RESULTATS
SATISFAISANTS
On a eu samedi dernier l'opportunité de faire l'essai des nouvelles grues à transbordement préconisées par la Commission du Port. En effet, trois cents tonnes de marchandises ont été transbordées du premier plancher à l'étage supérieur aux hangars de la compagnie du Pacifique, et qui s'élève à 77 m au moyen d'une des grues dont nous avons déjà décrit l'ingénieux mécanisme.

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du port de Montréal, a surveillé lui-même le travail du nouvel engin et tout s'est passé dans le meilleur ordre.

Quelques uns des fardeaux levés par la grue nouvelle pesaient au moins deux tonnes. Une fois l'ouvrage accompli, M. Cowie s'est déclaré entièrement satisfait du résultat obtenu.

GRAND EUCHRE
A ST GABRIEL
La section St Gabriel de l'Association St-Jean-Baptiste organise, pour mercredi soir prochain un grand euchre, à la recette ira grossir le fonds prélevé pour les fêtes du 75e anniversaire de l'association. Une cinquantaine de prix, d'une valeur de \$5 à \$10, seront distribués aux gagnants de la partie de cartes. La soirée sera donnée dans le sous-sol de l'église.

CONSTRUCTION
D'UN AQUEDEC
Le conseil de la ville de la Côte des Neiges Ouest vient d'accorder à MM. W. G. A. McDonald et Oscar Beaudoin, entrepreneurs et ingénieurs civils, un contrat pour la construction d'un système d'aqueduc dans cette municipalité. Leur soumission était la plus basse. L'eau sera fournie par la "Montreal Water and Power Co." Les travaux seront commencés incessamment. (13) A 25c

CHEMIN DE FER
LE PACIFIQUE
CANADIEN
EXCURSIONS de PAQUES

Toronto... \$10.00 Hamilton... \$10.00
Ottawa... \$10.00 London... \$10.00
Quebec... \$10.00 Montreal... \$10.00
Sherbrooke... \$10.00 St-Jean, N.B. \$10.00
Et toutes les autres stations du Canada.
Black Rock, Suspension Bridge, et Niagara Falls, N.Y., et aux stations du Pacifique Canadien, du Vermont et du Maine, au prix d'un Simple Voyage de Première Classe.

Non pour partir jusqu'au 15 avril, inclusivement. Limite de retour jusqu'au 15 avril 1909.
Ligne la Plus Courte pour Halifax, St-Jean, N.B., etc.
L'express rapide quitte la gare Windsor à 7.25 p.m. tous les jours, excepté le samedi. Service régulier ordinaire. Wagon-direct, wagons de première et de seconde classe. Le service de wagon-restaurant n'est pas surchargé.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE :
129 rue St-Jacques, près le bureau de poste.
152-n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSIONS de PAQUES
PRIX
Quebec... \$4.00 Toronto... \$10.00
Sherbrooke... \$3.00 Hamilton... \$10.00
Ottawa... \$3.00 London... \$10.00
Et toutes les autres stations du Canada; aussi à Massena Springs, N.Y., Rouss Point, N.Y., Island Pond, Vt., Swanton, Vt., et aux stations intermédiaires, au prix d'un Simple Passage de Première Classe.

Départ jusqu'au 12 avril inclusivement. Limite de retour, le 13 avril 1909.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE :
130 rue Saint-Jacques, Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
VACANCES DE PAQUES
Billets aller et retour au prix d'un billet simple de 1ère classe.
Bon au départ du 8 au 15 avril et au retour, jusqu'au 12 avril 1909.

HORAIRE
7.30 St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Rivière du Loup.
A.M. Dim. excepté.

EXPRESS MARITIME
MIDI
St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connexions directes à Trois-Ponts, Sydney et Vieux-Port de Montréal. Le samedi, ce train va jusqu'à St-Fiacre.

4.00 St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard et Nicolet.
P.M. Dim. excepté.

LE SAMEDI SEULEMENT.
MIDI
St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup et St-Fiacre.

BUREAU DES BILLETS
130 rue St-Jacques, Tels. : Bell main 615
H. A. PRICE, G. STUBBINS,
A.A.G. des Pass. Agt. des Billets.

NAVIGATION
Compagnie Générale Transatlantique
De New York au Havre-Paris (France).
Départ chaque jeudi à 10 h. a. m.
"LA PROVENCE" ... 16 avril
"LA SAVOIE" ... 22 avril
"LA BRETAGNE" ... 29 avril
"CHICAGO" (supplémentaire) ... 1 mai
"LA LOURNAIE" ... 13 mai
"LA GASCOGNE" (supplémentaire) ... 20 mai
"Fragate à deux hélices."
Pour renseignements, Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 152-n

LIGNE FABRE
CIE FRANCAISE DE NAVIGATION
Départ chaque jeudi à 10 h. a. m.
De New York à Naples et Marseille, avec arrêts facultatifs à Naples et à Gènes.
Agence Générale de voyages L. J. Rivet, 13 bis St-Laurent, Montréal. 37-n

AGENCE DE VOYAGES
Billets Emis pour toutes les Lignes Oceaniques
ITINERAIRES GRATUITS
L. J. RIVET,
13 boulevard St-Laurent, Téléphone Main 4097.
Au reçu de ce en timbres-postes, il sera envoyé à l'adresse une jolie brochure illustrée contenant des renseignements importants sur les voyages en Europe et aux Antilles. 40-n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New York au Havre-Paris (France).
Départ chaque jeudi à 10 h. a. m.
"LA GASCOGNE" (suppl.) ... 16 avril
"LA SAVOIE" ... 22 avril
"LA BRETAGNE" ... 29 avril
"CHICAGO" (supplémentaire) ... 1 mai
"LA LOURNAIE" ... 13 mai
"LA GASCOGNE" (supplémentaire) ... 20 mai
"Fragate à deux hélices."
Pour renseignements, Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 152-n

MATELAS
"OSTERMOOR"
GUARANTEED ALASKA BEDDING
Pour Personnes Exigeantes
Leur prix d'achat est votre unique défense

Les lettres peinent à être déposées jusqu'à 6 h. du soir; les autres articles doivent l'être avant 5 h. du soir.

xx Les colis partent par ce bateau et doivent être déposés avant h. 30 le vendredi matin.

ECOLE DE PHARMACIE LAVAL

Les examens annuels de l'Ecole de pharmacie de l'Université Laval ont débuté ce soir. Voici les noms des candidats heureux dans les matières désignées.

Sciences médico-pharmacologiques, cours primaire. — Victor Colquhoun, Louis Corneau, Adrien Bergeron, Raymond R. Robin.

Cours final. — H. Laplante-Courleu, Arth. B. Doray.

Sciences physico-chimiques, cours

Pour les femmes malades

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et d'herbes a été le remède par excellence pour les maladies de femmes. Il a positivement guéri des milliers de femmes qui souffraient de déplacement, d'inflammation, d'ulcérations, de tumeurs fibreuses, d'irrégularités, de douleurs périodiques, mal de dos, de sentiment de laisser aller, de flatuosité, indigestion, vertige ou prostration nerveuse.

Pourquoi ne l'essayez vous pas ?

Madame Pinkham invite toutes les femmes malades à lui écrire pour avoir ses conseils. Elle en a ramassés des milliers à la santé. Adresse : **Lynn, Mass.**

Cette femme dit que le Compost

Cette femme dit que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham lui a sauvé la vie.

Madame Emma Chatel, Valleyfield, Bellerive, Québec, écrit à Madame Pinkham :

"Je veux vous dire que sans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'aurais morte aujourd'hui. Pendant des mois, j'ai souffert de douleurs, périodes irrégulières, et d'inflammation des organes féminins. Les méloémes ne pouvaient rien me faire, et j'étais obligée de me soumettre à une opération, car j'avais une tumeur. Une de vos amies m'a conseillé de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, qui j'ai guéri.

"J'essayai, et je n'ai plus de douleurs maintenant, ni ma entièrement guérie. Je vous remercie mille fois pour votre recommandation."

Pour les femmes malades

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et d'herbes a été le remède par excellence pour les maladies de femmes. Il a positivement guéri des milliers de femmes qui souffraient de déplacements, d'inflammation, d'ulcérations, de tumeurs fibreuses, d'irrégularités, de douleurs névralgiques.

Pourquoi ne l'essayez vous pas ?
Madame Pinkham invite toutes les
femmes malades à lui écrire pour
avoir ses conseils. Elle en a ramené
les milliers à la santé. Adresse
New York, Mass.
